

an	GRE	GL	LAN		a/a
Datum	22.2				
Visa	R4	Q	lan		Q
EDA	22. Feb. 1983				
Ref.	1.833-1				

Berne, le 21 février 1983

Note à Monsieur Laurent Guye

Centre de développement
de l'OCDE

1. Le centre de développement de l'OCDE a joué un rôle extrêmement important dans l'histoire de l'OCDE et de la recherche dans le domaine du développement au plan mondial.
2. Il a su être le carrefour où se réunissaient les meilleurs chercheurs du moment pour confronter leurs idées et les résultats de leurs travaux.

Il doit une partie de son succès à la possibilité qui a été offerte aux chercheurs et aux représentants des Administrations nationales de se rencontrer et de dialoguer: la recherche sortait ainsi de son cadre strictement académique pour être confrontée au concret, pour être utilisée à l'élaboration des programmes de développement et de coopération. Les chercheurs profitaient d'ailleurs aussi de ce contact avec des représentants des Administrations.

- 3) Le centre de développement a perdu un peu son caractère exceptionnel en se concentrant par trop sur certaines recherches spécialisées et en voulant effectuer lui-même des recherches.
4. J'ai toujours eu le sentiment qu'il devait revenir à sa vocation première. Cela ne signifie cependant pas qu'il ne doit pas faire de recherches. Il doit au contraire donner des mandats ou faire exécuter par ses membres certaines recherches plus directement orientées sur la pratique; certaines synthèses de travaux existant. Je dirais donc que le centre doit, dans le couple R et D, mettre plutôt l'accent sur le développement

- 2 -

sur l'application des recherches à l'élaboration d'une politique de coopération et de développement.

5. Les considérations qui précèdent sont plus ou moins contenues dans l'article 2 de la décision de l'OCDE portant "création du Centre".
6. Cette analyse a un certain nombre d'implications: le personnel permanent du centre ne doit pas être trop important, de façon à ce que subsistent des fonds pour faire travailler les gens sur des recherches plus spécifiques. Le personnel permanent doit être avant tout formé d'organiseurs de la recherche, de gens capables de faire des synthèses, de définir les mandats, d'orienter des travaux de recherche ainsi que des séminaires.
7. Nous devons avoir à l'esprit que les grands pays ont déjà de nombreuses institutions de recherches en matière de développement. Nous n'en avons guère. D'où un intérêt particulier de petits pays comme les nôtres de bénéficier des travaux du Centre.
8. Le plan de travail du Centre (je ne dispose que de la table des matières) me semble dans une certaine mesure correspondre à ces objectifs:
 - l'aide aux pays à faibles revenus est devenue un des éléments essentiels de la politique de coopération au développement d'une grande partie des pays de l'OCDE. Le contenu de cette aide est beaucoup plus difficile à définir. Les fondements scientifiques sont insuffisants. D'où l'intérêt des recherches proposées. Mais peut-être faudrait-il insister davantage pour que le Centre fasse un effort particulier pour faire une synthèse des recherches existantes, pour réunir les meilleurs spécialistes autour d'une table, pour définir les paramètres concrets d'une politique. Cela nécessite une intensification de la collaboration avec les organisations existantes et avec le

comité d'aide au développement de l'OCDE. Cela nécessite aussi une participation des représentants des pays membres (des spécialistes venant des capitales!) dans le processus de réflexion qui s'élabore au Centre.

9. Les mêmes remarques sont valables pour le thème No 2.
10. En ce qui concerne le thème No 3, énormément de travaux ont déjà été entrepris ces quinze dernières années partout dans le monde: le Centre est-il en mesure de faire un apport original, en particulier de synthèses des travaux existant ou ne va-t-il qu'apporter qu'une minuscule pierre à un édifice déjà trop grand? Le thème No 4 me paraît important dans la conjoncture actuelle: il devrait s'agir d'une étude rapide, probablement réalisée à l'extérieur, et qui devrait déboucher sur un ou des séminaires où l'on devrait pouvoir réunir les meilleurs spécialistes du moment.
11. Les informations dont je dispose ne me permettent pas de me prononcer sur le thème technologie.
12. Si la délégation suisse a insisté sur la nécessité pour le Centre de disposer de chercheurs de haut niveau, c'est bien parce que la synthèse des travaux de recherches faits dans le monde sur un thème particulier, l'attribution de nouveaux mandats pour compléter les travaux existant puis l'ouverture d'un dialogue avec les meilleurs chercheurs nécessite des personnalités de haut niveau, connaissant parfaitement tous les aspects d'un secteur de recherches, ayant eux-mêmes effectué des travaux de recherches de haut niveau.

La réduction du secteur liaison et coopération ne signifie pas une diminution des relations du Centre avec l'extérieur, mais plutôt le transfert aux spécialistes de la recherche de la responsabilité de ces relations: ce sont les chercheurs, les spécialistes d'un sujet particulier qui doivent être en relation avec leurs homologues partout dans le monde. Il ne sert à rien au Centre d'avoir des contacts très nombreux au niveau adminis-

tratif, avec des chercheurs du monde entier, et c'est probablement une des erreurs essentielles faites ces dernières années.

13. Je reste à votre disposition pour vous fournir des informations complémentaires, notamment sur le document CD/AB (82) 2 dans la mesure où vous me le mettriez à disposition.



L. Erard

Copie à :

- Délégation suisse près l'OCDE, Paris,
à l'attention de Monsieur Walter Gyger